

SAINT-POL ville

Grâce à une clause spécifique adoptée par le Syndicat mixte du Ternois

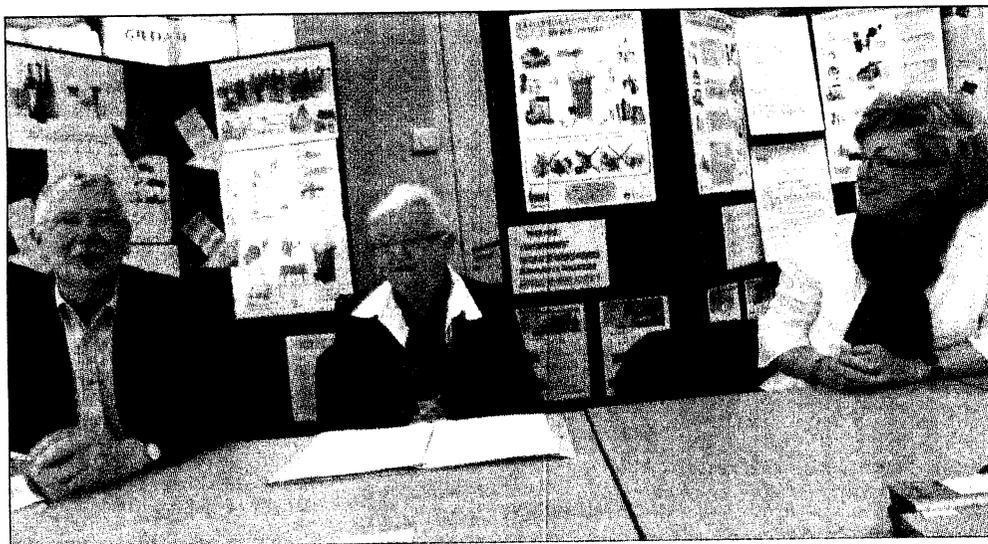
Plus de 2 000 heures de travail en insertion sur le chantier de la future déchetterie

Dans le cadre de la construction de la nouvelle déchetterie, le Syndicat mixte a intégré une clause sociale dite d'insertion. Elle va permettre 2 000 heures de travail pour deux personnes, en lien avec RES et Insertim, structures d'insertion par l'emploi.

On peut parler d'acte fort. «Cela se fait naturellement chez nous» lance Michel Bézu, président du Syndicat mixte du Ternois.

Dans le cadre de la construction de la nouvelle déchetterie, une clause sociale a été adoptée. Elle va permettre à deux personnes, éloignées du monde du travail selon l'expression quasi consacrée, de travailler pendant 2 000 heures au total.

C'est l'association RES (Relais emploi solidarité) qui fait le relais (justement) avec les entreprises Dufroy et Descamps Lom-



L'insertion de deux personnes sur le chantier de la déchetterie est le fruit d'un partenariat où interviennent notamment le Conseil général et la Mission locale.

bardo. Elles vont accueillir chacune un salarié en insertion. «Notre association a vocation à créer des contrats de mise à disposition» explique Mme Lardour, salariée de RES (basée à Fruges et Saint-Pol notamment).

Un partenariat multiple pour l'insertion

Concrètement, et si tout se passe bien, une personne va effectuer 1 500 heures environ chez Dufroy. Au bout de 480 heures (comme le veut la loi), RES qui est une association intermédiaire passera la main à Insertim, entreprise de travail temporaire et d'insertion. La deuxième sera intégrée à Descamps

Lombardo pendant 500 heures.

Les deux futurs salariés ont connu jusqu'alors deux parcours différents mais tout aussi difficiles. L'un est bénéficiaire du RSA, le deuxième est suivi par la Mission locale qui l'a orienté vers RES.

Anthony HOYER

La communication, «le cœur de métier du Syndicat mixte»

La nouvelle déchetterie offrira de nouvelles possibilités au Syndicat mixte, en termes d'accueil du public, scolaire par exemple. Les futurs bâtiments comprendront une salle de communication de 75 m², avec une vue directe sur les 12 quais. Elle disposera d'un tableau interactif pour proposer des logiciels et des jeux adaptés. «La communication c'est le cœur de métier du Syndicat, il a été créé pour ça» rappelle le président Michel Bézu, «pour mettre en place et expliquer le tri sélectif».

Les usagers sont de meilleurs élèves au fil du temps. L'erreur la plus commune concerne le film plastique qui n'est pas recyclable à la différence des bouteilles.

Sur le verre, là encore, les usagers mériteraient également un bonnet d'âne.